

succès M. Brière, pour ceux du Comité archéologique de Noyon ; 2° que le legs fait à la Société par M. le président Sorel étant accepté par M. le Préfet de l'Oise, ce serait rendre hommage à notre ancien et dévoué président, que de faire un catalogue spécial des œuvres qu'il nous a laissées, et 3° que l'établissement d'un catalogue des ouvrages offerts à la Société s'impose également et qu'il pourrait être très utilement consulté par les membres. Mais il ne se dissimule pas que ce dernier travail surtout exigerait un labeur persévérant.

M. l'abbé Humbert donne lecture du troisième acte de son drame sur Jeanne d'Arc. Nous ne reviendrons pas sur les éloges mérités par les deux premiers actes de cette pièce historique.

Ce troisième acte, qui contient d'ailleurs la partie la plus émouvante de la vie héroïque de la bonne Lorraine, a vivement frappé les auditeurs dont l'émotion se traduisit par de vifs assentiments et de nombreux bravos.

Il n'en pouvait être autrement. Chacun des personnages a été traité magistralement par M. l'abbé Humbert et les beaux vers se font légion à mesure que l'on approche du dénouement fatal. En somme, ce troisième acte est le digne couronnement d'une œuvre qu'on savait déjà belle et touchante, et qui restera comme une gerbe poétique nouvelle parmi toutes celles offertes à l'héroïque Pucelle d'Orléans.

M. le chanoine Morel, qui n'oublie jamais la Société historique dans ses recherches à la Bibliothèque nationale, y a décou-

vert le rapport envoyé de Sentis au Comité du Salut public, le 7 août 1793, par les représentants du peuple Collot d'Herbois et Isoré, alors en mission dans les départements de l'Oise et de l'Aisne. Ce rapport est d'un palpitant et lugubre intérêt. Les réquisitions succèdent aux réquisitions. Les représentants se plaignent qu'on essaie de toute façon de se soustraire à leurs exigences. Aussi réclament-ils la taxation des farines et celle des grains, le recensement des récoltes et la surveillance des moissons. Injonctions aux cultivateurs de déclarer ce qu'ils possèdent, de faire battre ce qui ne l'est pas, d'envoyer leurs blés aux marchés le plus tôt possible, proclamations, exhortations, discours dans les sociétés populaires, tous les moyens sont employés par eux pour empêcher toute fraude et tout détournement.

Le recensement des fourrages ne les préoccupe pas moins. Ne fallait-il pas entretenir la cavalerie envoyée vers les forêts du Morvan? Ils constatent que le fourrage est abondant dans les districts de Compiègne et de Noyon. Mais, dans ce dernier district, la tiédeur du patriotisme leur inspire de vives inquiétudes. Il s'y fait des attroupements scandaleux et antirépublicains. C'est surtout dans la commune d'Attichy, dont le seigneur a été un La Trémoille, que l'effervescence est plus considérable. Le tribunal révolutionnaire en aura vite raison. Les immenses biens de la propriété nationale restent sans acquéreurs. Cette situation ne peut durer.

Par contre, l'esprit public est très bon à

---

Compiègne. On y prépare pour le 10 août une fête vraiment républicaine. Une charretée de rois en bois, portant la hotte, et dans la hotte tous les titres féodaux, sera brûlée au pied de l'arbre de la Liberté; la charrette elle-même, enguirlandée de tous les signes de la tyrannie, sera pareillement livrée aux flammes.

La fête a-t-elle répondu à cette belle annonce? Il est permis d'en douter. C'était la Terreur, cette période sanglante qui dura du 31 mai 1793 au 27 juillet 1794, exactement 422 jours. La guillotine en permanence faisait couler des ruisseaux de sang. Il y eut 2669 condamnations en quatorze mois; et ce chiffre ne comprend pas les innombrables victimes qui périrent à Arras, Nantes, Bordeaux, Lyon, Marseille, Toulon et ailleurs.

M. A. Bazin continue la topographie Compiénoise, par la description de la Place du Marché-aux-Herbes qui s'appelait autrefois la Cour-le-Roi ou enclos de la Couture Charlemagne, puis Marché aux fromages.

On y voyait à l'encoignure de la rue des Neiges appelée aussi rue de la Plâtrerie, l'Hôtel du Fer-à-Cheval qui se reliait à la maison opposée par un passage couvert d'une soupenne, ce qui explique pourquoi la partie du Marché-aux-Herbes s'étendant vers la Fausse-Porte a porté autrefois le nom de rue de la Soupenne.

Les Halles, où s'abrita au mois d'août 1429 l'escorte de Charles VII, quand ce roi fit son entrée dans Compiègne, accompagné de Jeanne d'Arc, après le combat de Montépilloy. Là aussi s'était installée pro-